

DOSSIER DE CANDIDATURE

LES DÉMARCHES

Pour pouvoir se présenter aux élections du CMJ, le/la candidat(e) doit :

- Résider dans la ville de Saint-Sulpice-la-Pointe.
- Présenter un dossier de candidature complet.

La date limite de dépôt du dossier est le mercredi 26 novembre 2025.

Ainsi, le dossier doit contenir :

La fiche candidature complétée et signée avec une photo d'identité, prise il y a moins d'un an, collée dans l'emplacement indiqué

Les motivations du candidat

L'autorisation parentale complétée et signée

Un certificat de scolarité et / ou un justificatif d'adresse

Une affiche électorale (utiliser le modèle Canva pour un nouveau design : [modèle Canva](#))

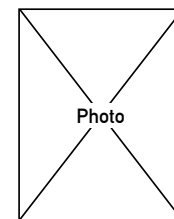
Le dossier complet doit être déposé directement à la Mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe (Parc Georges Spénale 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe).

Pour plus d'informations, vous pouvez :

- Contacter le service Jeunesse de la ville au numéro suivant : 06.20.12.11.92
- Envoyer un email à l'adresse mail suivante : pablo.gilmaire@ville-saint-sulpice-81.fr



FICHE DE CANDIDATURE



PARTIE CANDIDAT

Nom Prénom

Date de naissance Fille / garçon

Collège Classe

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Mail

Je soussigné(e)
déclare être candidat(e) au conseil municipal des jeunes de Saint-Sulpice-la-Pointe pour la période de 2025 – 2027.

PARTIE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

1^{er} représentant légal

Parent 1 Parent 2 Tuteur

Nom Prénom

Téléphone Mail

2^{ème} représentant légal

Parent 1 Parent 2 Tuteur

Nom Prénom

Téléphone Mail

Fait à Le

Signature du candidat

Signature des représentants légaux

